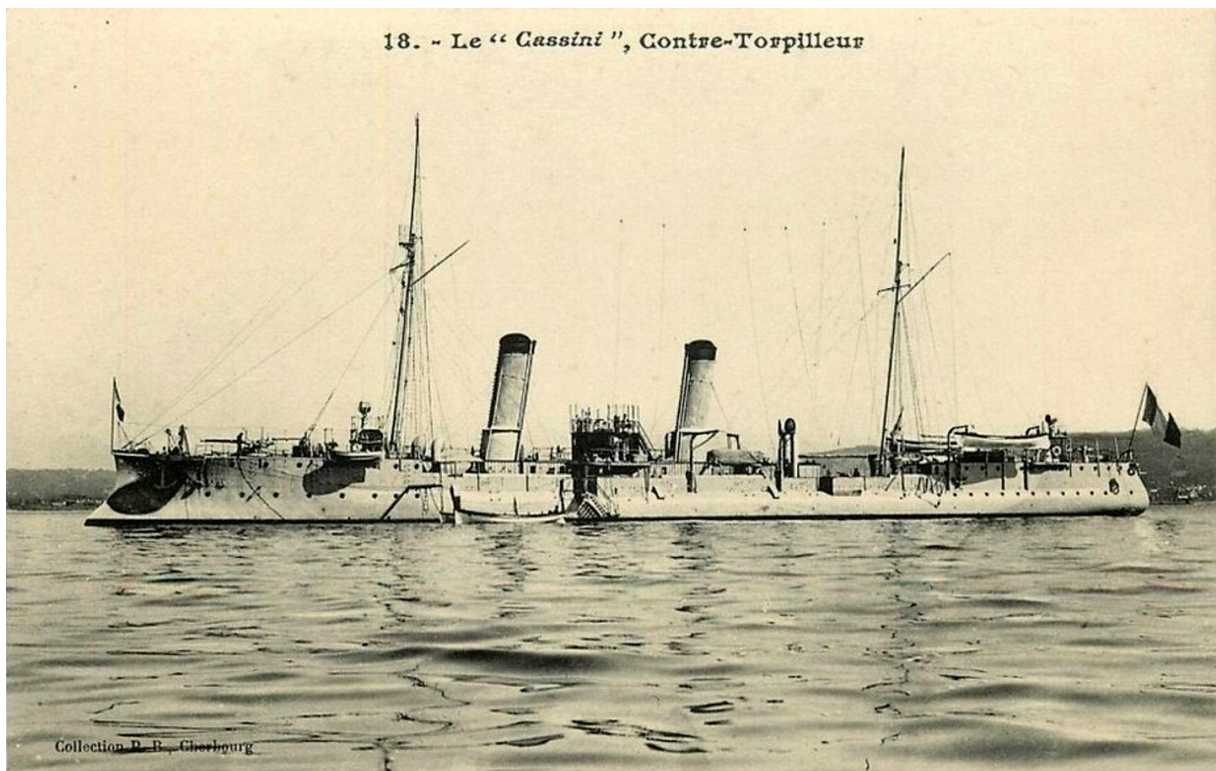
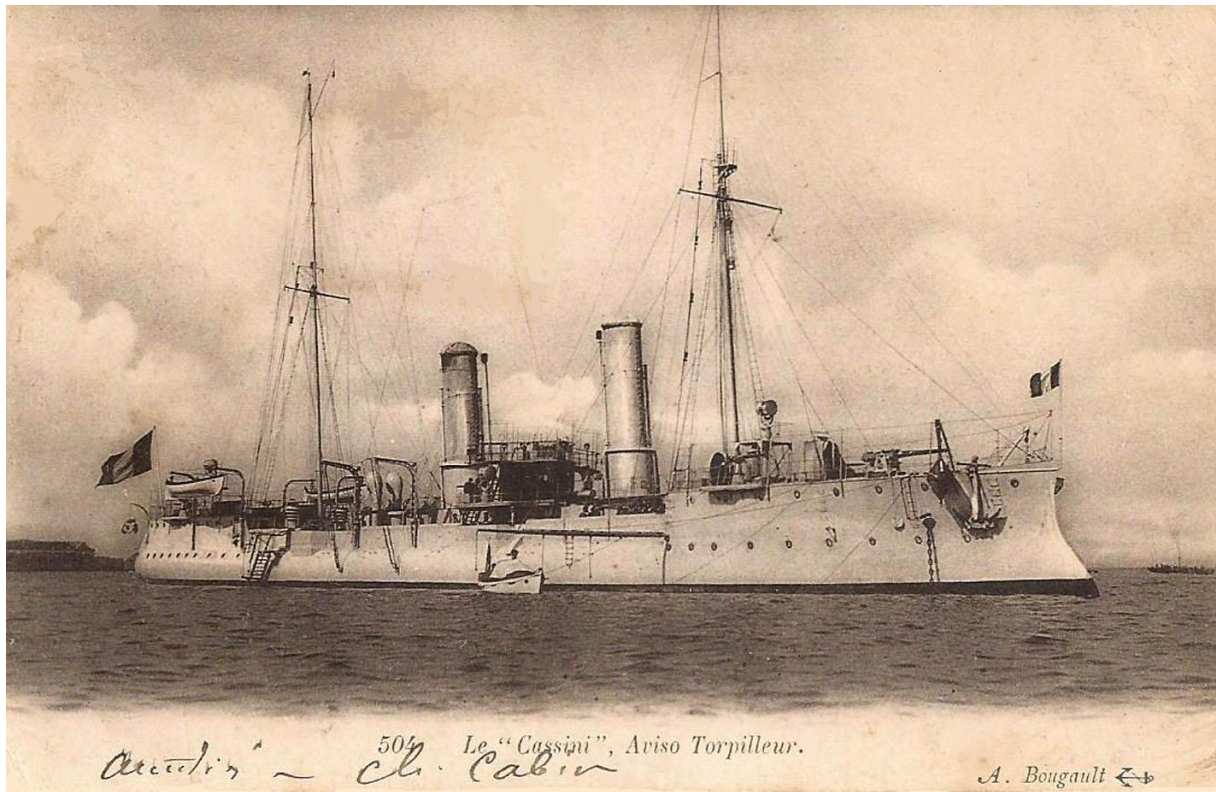
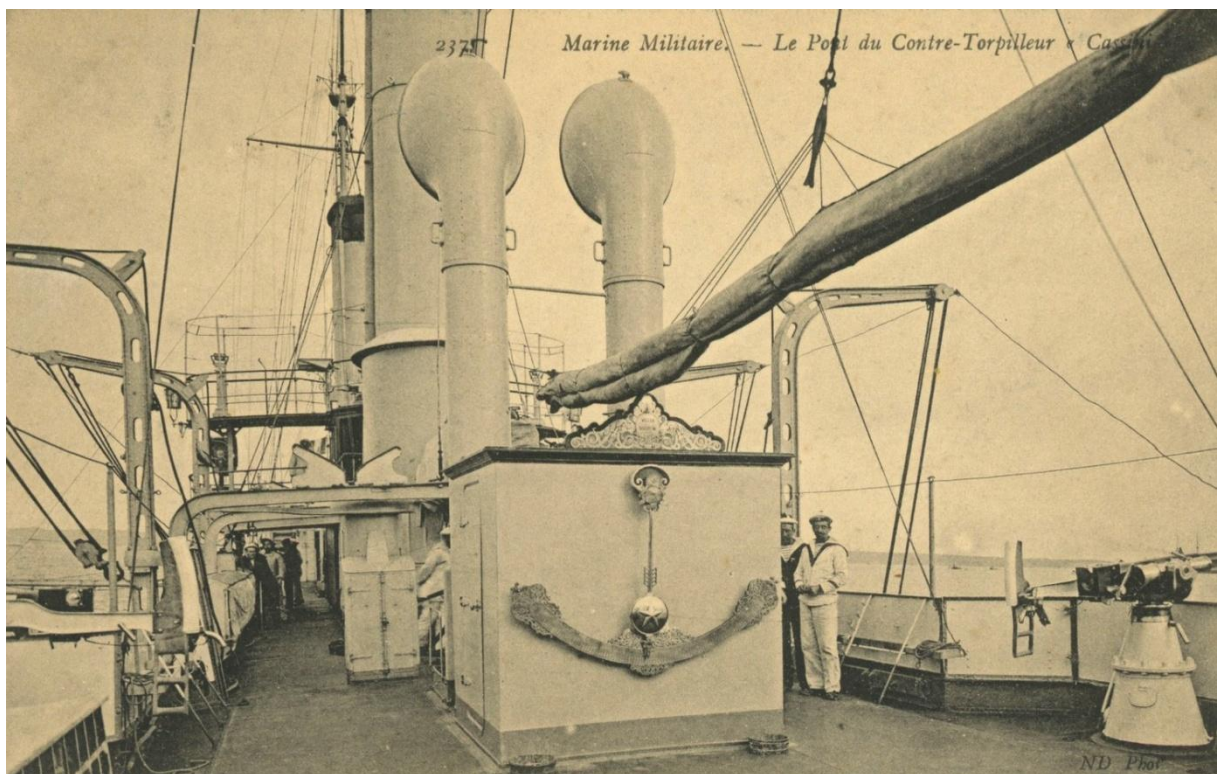
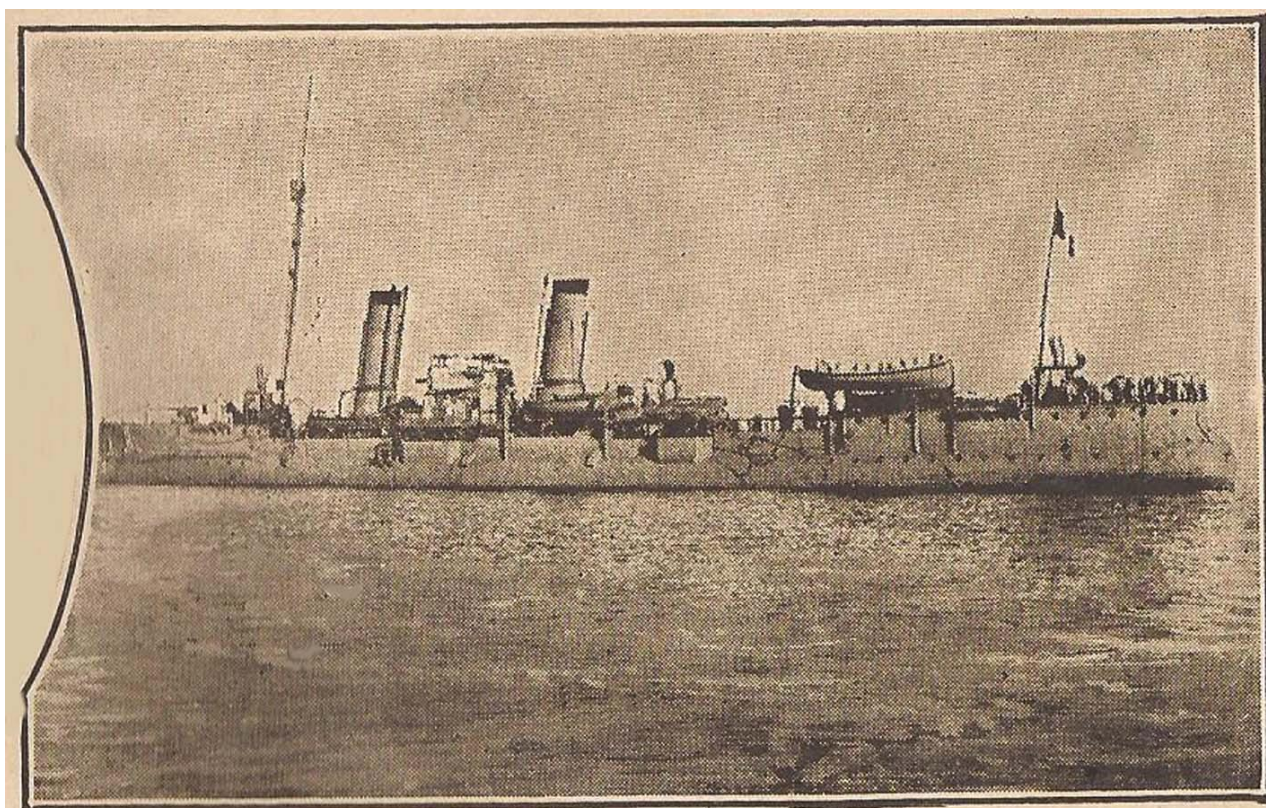


CASSINI — Aviso-torpilleur de type **D'Iberville** (1895~1917).







*Le Cassini, vieux contre-torpilleur, récemment coulé par un sous-marin.
Dans le médaillon : son commandant, le capitaine de frégate Lacaze,
mort glorieusement avec la plus grande partie de son équipage.*

Le Pays de France, n° 127, 22 mars 1917, p. 15.

Commandants successifs de l'avis-torpilleur *Cassini*

— **MALLET Joseph Marie Toussaint Alcide**, capitaine de frégate, du port de Toulon. (*Annuaire de la marine 1895*, p. 863). Bâtiment en achèvement au Havre, puis en essais à Cherbourg.

Puis nommé officiellement à ce commandement par une décision présidentielle du 26 mars 1896 (*J.O. 28 mars 1896*, p. 1.735).

Par décision présidentielle en date du 26 mars 1896, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Mallet (Joseph-Marie-Toussaint-Alcide) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Cassini*, à Cherbourg.

— **SURCOUF Eugène Marie**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 23 décembre 1896 (*J.O. 25 déc. 1896*, p. 7.114). Commandement pris le 29 janvier 1897 (*Annuaire de la marine 1897*, p. 908). Escadre du Nord.

Par décision présidentielle en date du 23 décembre 1896, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Surcouf (Eugène-Marie) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Cassini*, dans l'escadre du Nord.

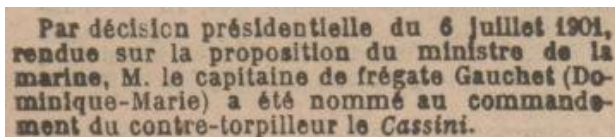
— **De LA CROIX de CASTRIES Marie Joseph Augustin**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 12 juillet 1898 (*J.O. 13 juill. 1898*, p. 4.294). Commandement pris le 1^{er} août 1898 (*Annuaire de la Marine 1899*, p. 795). Escadre du Nord.

Par décision présidentielle du 12 juillet 1898, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate de La Croix de Castries (Marie-Joseph-Augustin) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Cassini*, dans l'escadre du Nord.

— **SALAUN Eugène Prosper Émile**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 décembre 1899 (*J.O. 30 déc. 1899*, p. 8.486). Escadre du Nord.

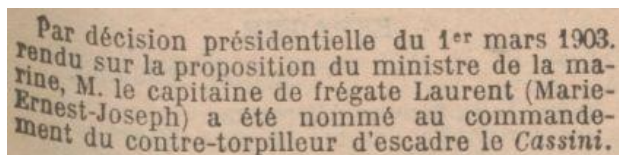
Par décision présidentielle du 28 décembre 1899, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Salaun (Eugène-Prosper-Émile) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Cassini*.

— **GAUCHET Dominique Marie**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 6 juillet 1901 (*J.O. 9 juill. 1901, p. 4.208*). Commandement pris le 1^{er} septembre 1901 (*J.O. 12 juill. 1901, p. 4.316 ~ Annuaire de la Marine 1902, p. 725*). Escadre du Nord.



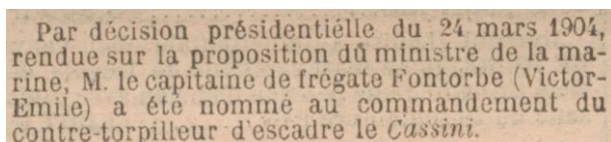
Par décision présidentielle du 6 juillet 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Gauchet (Dominique-Marie) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le Cassini.

— **LAURENT Marie Ernest Joseph**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 1^{er} mars 1903 (*J.O. 3 mars 1903, p. 1.333*). Commandement pris le 16 mars 1903 (*J.O. 11 mars 1903, p. 1.548 ~ Annuaire de la Marine 1903, p. 772*). Escadre du Nord.



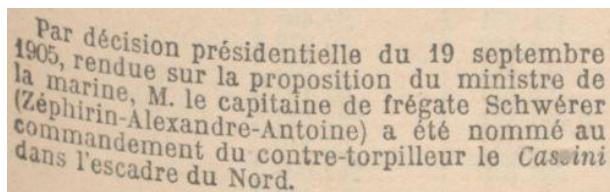
Par décision présidentielle du 1^{er} mars 1903, rendu sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Laurent (Marie-Ernest-Joseph) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le Cassini.

— **FONTORBE Victor Émile**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 24 mars 1904 (*J.O. 25 mars 1904, p. 1.899*). Commandement pris le 10 avril 1904 (*J.O. 26 mars 1904, p. 1.915 ~ Annuaire de la Marine 1905, p. 790*). Escadre du Nord.



Par décision présidentielle du 24 mars 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Fontorbe (Victor-Émile) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le Cassini.

— **SCHWÉRER Zéphirin Alexandre Antoine**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 19 septembre 1905 (*J.O. 22 sept. 1905, p. 5.689*). Commandement pris le 10 octobre 1905 (*J.O. 4 oct. 1905, p. 5.887 ~ Annuaire de la Marine 1906, p. 779*). Escadre du Nord.



Par décision présidentielle du 19 septembre 1905, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Schwérer (Zéphirin-Alexandre-Antoine) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le Cassini dans l'escadre du Nord.

— **LEGENDRE Léopold Eugène**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 septembre 1908 (*J.O. 4 sept. 1908, p. 6.201*). Commandement pris le 10 octobre 1908 (*J.O. 6 sept. 1908, p. 6.235 ~ Annuaire de la Marine 1909, p. 733*). Escadre du Nord.

Par décision présidentielle du 3 septembre 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Legendre (L.-E.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Cassini*, dans l'escadre du Nord.

— **MOTTEZ Louis Adolphe**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'au commandement supérieur des 1^{res} Flottilles de torpilleurs et de sous-marins de la Manche par une décision présidentielle du 16 septembre 1909 (*J.O. 18 sept. 1909, p. 9.569*). Commandement pris le 10 octobre 1909 (*J.O. 23 sept. 1909, p. 9.675 ~ Annuaire de la Marine 1910, p. 759*). Également chargé d'exercer le commandement supérieur de la Défense fixe de Cherbourg (*J.O. 22 avr. 1910, p. 3.698*).

Par décision présidentielle du 16 septembre 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Mottez (Louis-Adolphe) a été nommé, au commandement du contre-torpilleur *Cassini* et au commandement supérieur des 1^{res} flottilles de torpilleurs et de sous-marins de la Manche.

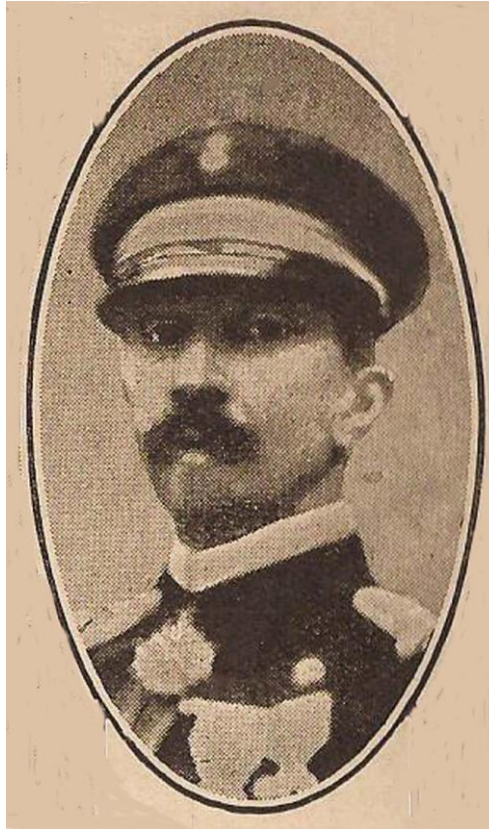
— ... / ...

— **JURAMY Antoine Joseph**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 4 août 1914 (*J.O. 16 août 1914, p. 7.457*).

Par décret en date du 4 août 1914, M. le capitaine de frégate Juramy (A.-J.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre (mouilleur de mines) *Cassini*.

— **LACAZE Charles François**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par un décret du 7 avril 1916 (*J.O. 9 avr. 1916, p. 2.944*).

Par décret en date du 7 avril 1916, M. le capitaine de frégate Lacaze (Charles-François) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Cassini*.



Charles François LACAZE, commandant le Cassini.

Le Pays de France, n° 127, 22 mars 1917, p. 15.

Daniel LAHEYNE

7 mars 2019.